

Canadian Pharmacy Residency Board Conseil canadien de la résidence en pharmacie

Entrevues portant sur le programme – À QUOI S'ATTENDRE Normes d'agrément 2018 (visite d'agrément virtuelle)

Le CCRP vous fournit les renseignements suivants pour que les personnes ou groupe à rencontrer aient une meilleure idée des objectifs poursuivis par les évaluateurs. Nous souhaitons que ce document facilite les entrevues afin que les discussions soient productives.

Veillez distribuer ce document aux personnes qui participeront aux entrevues.

1. Réunion avec le chef de la direction (président-directeur général ou doyen) ou son remplaçant désigné

Cette rencontre permettra de répondre aux questions concernant :

- les normes d'Agrément Canada (AC) ou autres normes nationales applicables, et les conclusions des exigences réglementaires ayant trait à la pharmacie;
- les grands enjeux auxquels l'organisme est confronté;
- l'engagement de l'organisme envers l'avancement de la recherche, de l'éducation et des soins aux patients;
- l'engagement de l'organisme envers les environnements d'apprentissage qui favorisent un apprentissage sûr et exempt d'intimidation, de harcèlement et de toute autre forme d'abus;
- la sécurité et la qualité du système de distribution de médicaments;
- le rôle du département de pharmacie dans l'ensemble de la planification et de la prestation des soins aux patients au sein de l'organisme.

2. Réunion avec l'équipe administrative de la pharmacie (U. Laval et U. de Montréal – non applicable)

Cette rencontre permettra à l'équipe administrative de la pharmacie de discuter* des renseignements suivants avec les évaluateurs et de répondre aux questions concernant les éléments suivants :

- le survol du département de pharmacie et des services offerts;
- le rôle des pharmaciens, techniciens/assistants et résidents dans les soins aux patients et leur contribution à ceux-ci;
- les services d'information sur les médicaments, incluant la liste de médicaments, les politiques en matière d'utilisation sécuritaire des médicaments et la déclaration des événements indésirables liés aux médicaments;
- les initiatives entreprises visant à améliorer la sécurité et la qualité du système de distribution de médicaments;
- les méthodes visant à s'assurer que les résidents disposent de ressources d'apprentissage adéquates;
- les services de pharmacie et la participation des résidents aux activités de recherche et d'enseignement.

**Envoyer par courriel aux évaluateurs, avant la réunion, un sommaire du plan stratégique du département et de tout changement majeur à l'organisme ou au département de pharmacie depuis la dernière visite d'évaluation.*

3. Réunion avec le directeur du programme de résidence

Cette rencontre permettra au directeur du programme de résidence de répondre aux questions concernant les éléments suivants :

- le survol des grands changements apportés à l'administration du programme de résidence;
- les progrès accomplis suite aux recommandations de la dernière évaluation;
- la façon dont le directeur contribue à la planification stratégique et à l'amélioration continue de la qualité du programme de résidence;
- les activités du programme de résidence en lien avec le leadership et la gestion;
- le degré de délégation des fonctions de coordination et d'administration du programme;
- les procédures assurant la sécurité des résidents;
- le rôle du comité consultatif de résidence / comité pédagogique;
- l'adaptation du programme de résidence pendant la pandémie de COVID-19 (s'il y a lieu).

4. Réunion avec les coordonnateurs du programme de résidence (aucune présentation requise) (U. Laval et U. de Montréal – réunions avec coordonnateur facultaire et coordonnateurs des sites)

Cette rencontre permettra de discuter avec les évaluateurs des éléments suivants :

- les efforts déployés pour se conformer aux normes révisées – réussites et enjeux;
- la façon de traduire les compétences en objectifs d'apprentissage;
- la façon d'établir et de communiquer les niveaux de rendement attendus au sein d'un stage et à l'échelle du programme;
- la façon d'évaluer et de consigner le fait que le résident a atteint les niveaux de rendement établis et a répondu aux attentes;
- la façon d'assurer le suivi pour déterminer si le résident satisfait les exigences durant le programme;
- la façon de développer et d'évaluer les connaissances et compétences des résidents;
- la façon dont les coordonnateurs soutiennent les résidents, ainsi que la formation et la supervision des précepteurs;
- tout défi particulier;
- toute innovation, occasion ou réussite que vous souhaitez souligner;
- le rôle du comité consultatif de résidence / comité pédagogique;
- la façon de promouvoir le contenu pédagogique en lien avec le processus de réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits vivant au Canada;
- la façon d'élaborer et de documenter le plan d'apprentissage individuel de chaque résident;
- l'accès des résidents aux ressources d'informations sur les médicaments et à l'espace de travail;
- la façon dont le programme de résidence a été adapté durant la pandémie de COVID-19 et la façon dont on a déterminé l'atteinte des compétences (le cas échéant) de chaque résident.

5. Réunion avec les précepteurs du programme de résidence

Cette rencontre permettra aux précepteurs de répondre aux questions concernant les éléments suivants :

- le rôle du précepteur en lien avec la conception, le contenu pédagogique et l'évaluation des stages;
- la façon d'évaluer les compétences du programme de résidence;
- le processus utilisé pour l'orientation des nouveaux précepteurs;
- le soutien et la formation des précepteurs fournis par le programme;
- l'autoévaluation des précepteurs;
- l'expérience à titre de précepteurs de projets de gestion ou de résidence;
- l'accès des résidents à l'espace de travail;
- la documentation des interventions et plans de soins pharmaceutiques des résidents dans le dossier médical des patients;
- l'adaptation des activités de stage durant la pandémie de COVID-19 pour assurer l'atteinte des compétences et la supervision adéquate par les précepteurs (s'il y a lieu).

6. Réunion avec les résidents en pharmacie

Cette rencontre permettra aux résidents en pharmacie de répondre aux questions concernant les éléments suivants :

- les connaissances et les compétences attendues;
- les méthodes utilisées pour y parvenir;
- l'évaluation de leurs expériences d'apprentissage;
- les occasions de promouvoir une culture/environnement qui reconnaît et appuie les collègues dans le besoin et réagit de manière efficace;
- les occasions d'améliorer continuellement leur pratique personnelle et de contribuer à l'amélioration collective de la pratique;
- leurs aptitudes à atteindre les compétences visées du programme;
- l'administration générale du programme;
- le rôle du comité consultatif de résidence / comité pédagogique;
- la façon dont les résidents assurent le suivi pour déterminer s'ils ont satisfait les exigences durant le programme;
- les objectifs d'apprentissage personnels;
- la façon dont le programme appuie le contenu pédagogique en lien avec le processus de réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits vivant au Canada;
- l'accès des résidents aux ressources d'informations sur les médicaments et à l'espace de travail;
- la documentation des interventions et plans de soins pharmaceutiques des résidents dans le dossier médical des patients;
- l'adaptation des activités de stage durant la pandémie de COVID-19; les résidents ont-ils l'impression d'avoir atteint toutes les compétences (le cas échéant).

7. Réunion avec l'équipe interdisciplinaire des soins de santé (avec laquelle les résidents travaillent présentement ou ont récemment effectué un stage)

Réunion officielle virtuelle avec l'équipe des soins de santé

Nous suggérons que l'équipe choisie permette aux évaluateurs de poser des questions à l'équipe des soins de santé. Assurez-vous que l'équipe des soins de santé soit informée au préalable des questions des évaluateurs concernant les éléments suivants :

- la relation de travail des résidents avec l'équipe des soins de santé;
- le degré de participation de l'équipe des soins de santé à la formation des résidents;
- dans quelle mesure les résidents en pharmacie donnent des soins aux patients et collaborent avec l'équipe;
- dans quelle mesure l'unité de soins a dû prendre des mesures d'adaptation en raison de la pandémie de COVID-19 et, le cas échéant, si celles-ci ont eu une incidence sur les interactions entre l'équipe et les résidents en pharmacie;
- l'environnement de formation des résidents en pharmacie;
- le cycle de distribution des médicaments, de la rédaction de l'ordonnance à l'administration du médicament;
- les preuves de pratiques sécuritaires en matière d'utilisation des médicaments, incluant la déclaration des événements indésirables liés aux médicaments;
- la documentation consignée au dossier médical par les pharmaciens et les résidents en pharmacie;
- l'accès aux ressources d'information sur les médicaments et à l'espace de travail.

Remarque – visite des services de pharmacie (supprimée dans le cadre des visites d'agrément virtuelles)

8. Réunion de mise au point avec le directeur et les coordonnateurs du programme de résidence (U. Laval et U. de Montréal – directeur et coordonnateur facultaires)

Cette rencontre permettra de clarifier et de revoir les points ou questions non résolus.

De plus, toute question que le directeur ou le coordonnateur du programme de résidence pourrait vouloir poser aux évaluateurs peut être traitée à ce moment-là.

9. Mot de la fin - évaluateurs

Cette réunion a pour but de :

- Discuter des forces et des possibilités d'amélioration du programme de résidence.

Mise à jour en février 2022

Conseil canadien de la résidence en pharmacie
a/s de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux
30 Concourse Gate, bureau 3
Ottawa (Ontario) K2E 7V7
Téléphone 613-736-9733, poste 231
Télécopieur 613-736-5660
Courriel : vglasby@cshp.ca